

Champion Annonce L'approbation Conditionnelle Accordée Par La Bourse De Toronto Pour L'inscription Des Actions Ordinaires De Mamba Minerals À Émettre Dans Le Cadre Du Plan D'arrangement

TORONTO, ONTARIO. Le 20 mars 2014. Champion Iron Limited (TSX:CHM, FSE:PO2) (« Champion » ou l'« Entreprise ») annonce que la Bourse de Toronto (« TSX ») a donné son approbation conditionnelle pour l'inscription à la TSX des actions ordinaires de Mamba Minerals Limited (« Mamba »), lesquelles seront émises en échange de leurs actions communes aux actionnaires de Champion en vertu des conditions du plan d'arrangement précédemment annoncé (l'« Arrangement »), établi entre Champion, Mamba et 2401397 Ontario Inc. (subséquentement renommée Champion Exchange Limited). L'approbation conditionnelle de l'Arrangement donnée par la TSX quant à l'inscription des actions ordinaires de Mamba à la TSX est une condition à la réalisation de la conclusion de l'Arrangement, ainsi qu'il a été précédemment annoncé.

À la conclusion dudit Arrangement, laquelle est prévue pour le 31 mars 2014, Mamba changera son nom pour celui de Champion Iron Limited et ses actions ordinaires (qu'elles soient d'ores et déjà délivrées ou qu'elles le soient dans le cadre de l'Arrangement) se négocieront à la TSX et à l'Australian Securities Exchange, offrant ainsi à la nouvelle entreprise de minerai de fer un accès à la fois aux marchés des capitaux canadiens et australiens et donnant aux actionnaires de l'entité combinée la possibilité de négocier des actions ordinaires de Mamba à l'une ou l'autre des bourses.

Champion a également le plaisir d'annoncer que les actionnaires de Mamba ont aujourd'hui approuvé en assemblée générale extraordinaire toutes les résolutions relatives à l'Arrangement. Les porteurs de titres de Champion voteront quant à eux l'Arrangement le 27 mars 2014, dont la conclusion est prévue le 31 mars 2014, soit peu après la réception de l'approbation judiciaire finale.

À propos de Champion Iron Limited

Champion, compagnie d'exploration et d'exploitation du fer, possède des bureaux à Montréal et à Toronto et se consacre à l'exploitation de ses ressources importantes de fer dans la fosse du Labrador, située dans la province de Québec. Champion détient une participation de 100 % dans Fermont Iron Holdings, qui comprend également le projet phare de Consolidated Fire Lake North se situant dans le plus important bassin ferrifère en exploitation au Canada, tout près de mines de fer en exploitation et d'infrastructures de transport et d'électricité.

Le projet Consolidated Fire Lake North est situé à la frontière nord de la mine Fire Lake exploitée par ArcelorMittal et 60 km au sud de la mine Bloom Lake de Cliffs National Resources dans le Nord-Est du Québec. Le conseil de gestion et comité consultatif de Champion est composé de professionnels possédant l'expérience en exploitation et prospection minières nécessaire à la construction, à la mise en route et à l'exploitation de la future mine Consolidated Fire Lake North.

L'entité découlant de cet Arrangement sera une nouvelle société minière du nom de « Champion Iron Limited » disposant de réserves en liquidités de plus de 20 millions de \$ qui suffiront pour terminer l'étude de faisabilité du projet Consolidated Fire Lake North. La fusion avec Mamba nous fera bénéficier d'une équipe chevronnée, sous la direction de Michael O'Keeffe, qui possède une expérience et une expertise importantes en matière de développement de projets de marchandises en vrac et de minerai de fer. On trouvera aussi d'anciens cadres de Riversdale Mining Limited, du projet Roy Hill Iron et de Fortescue Metals Group.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Thomas G. Larsen, président et directeur général, et Jorge Estepa, vice-président, au numéro de téléphone suivant : +1 (416) 866-2200.

Pour obtenir d'autres renseignements au sujet de Champion Iron Limited, veuillez visiter notre site Web à www.championiron.com.

Le présent communiqué de presse contient certaines informations qui peuvent constituer des « informations de nature prospective » selon les lois canadiennes applicables aux valeurs mobilières. Les informations de nature prospective incluent, mais ne sont pas limitées, à des déclarations sur les opérations dans les projets de la société, incluant ses projets en coentreprise. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur des estimations et des hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables, sont sujets à des risques connus ou inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements prévus pourraient varier matériellement de ce qui avait été exprimé ou sous-entendu par ces énoncés prospectifs, incluant les risques identifiés dans les formulaires annuels d'information de Champion, les

discussions et analyses de la direction et autres formulaires légaux présentés par Champion sur SEDAR (y compris sous la rubrique « Facteurs de risque » à cet égard) et le risque que l'Arrangement ne soit pas conclu ou, si l'Arrangement est conclu, les incertitudes liées à la fusion entre Champion et Mamba ainsi que la capacité à exploiter les possibilités de croissance. Il n'existe aucune assurance que ces énoncés soient précis, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer matériellement de ce qui avait été prévu dans ces informations de nature prospective. Par conséquent, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces informations prospectives. Toutes les informations de nature prospective de Champion contenues dans le présent communiqué de presse reposent sur les renseignements accessibles au moment de la formulation de ces énoncés et sont basées sur les opinions et les estimations de la direction de Champion et sur les informations disponibles pour la direction au moment de la formulation de ces énoncés. Champion n'est aucunement tenu d'actualiser ou de réviser tout énoncé prospectif, résultant de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf obligation légale.

Le présent communiqué a été élaboré par Champion Iron Limited et aucun organisme de réglementation n'a approuvé ou désapprouvé les informations contenues dans le présent document.

<https://nouvelles.championiron.com/index.php?s=2429&item=122517>